



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

le 18 décembre 2020

Compte rendu de la Commission de l'Offre de Soins du 10 décembre 2020

Décisions modificatives des EPRD et budgets 2020 des établissements sanitaires et des services médicaux-sociaux Filiéris.

Les demandes de décisions modificatives des deux établissements de santé de la direction régionale du Nord (établissement de Fresnes sur Escaut et établissement de Lallaing) sont liées à :

- des dépenses de contrat à durée déterminée et de médecins plus importants pour le jardin du temple à Fresne.
- des virements de crédits pour la Plaine de la Scarpe à Lallaing.

Les résultats prévisionnels sont inchangés pour l'établissement de la Plaine de la Scarpe. Celui de Fresne sur l'Escaut est modifié et porté à -0,54 M€.

Etablissements de la direction régionale du SUD

La demande de décision modificative de l'établissement de santé (Polyclinique de Sainte Barbe de Carmaux) est notamment liée à :

- des dépenses de personnel supplémentaires liées à un recours plus important que le budget de CDD du fait de la pandémie (COVID).
- la hausse des tarifs des médicaments et dispositifs médicaux depuis le début de la crise sanitaire.
- la hausse des produits de l'activité T2A.
- la hausse de la dotation annuelle de financement allouée à l'établissement.

Etablissements sanitaires régionaux de la direction de l'EST

Les demandes de décisions modificatives de l'établissement de santé de Moselle-Est de Freyming-Merlebach et de l'établissement de Charleville-sous-Bois sont liées à :

- des dépenses de personnel supplémentaires liées à un recours plus important que budgété de CDD dus à la COVID.
- la hausse des dépenses de médicaments et dispositifs médicaux depuis la crise sanitaire.
- la hausse des infirmiers libéraux liée à la hausse de l'activité HAD pour l'Hôpital de Freyming-Merlebach.
- la hausse de la DAF.

EHPAD NORD

Quatre EHPAD font des demandes de décisions modificatives faisant apparaître un résultat global déficitaire de 0,68M€.

- EHPAD Poresbski
- EHPAD la Manaie
- EHPAD de Lallaing

EHPAD EST

- EHPAD Creutzwald

Toutes ces demandes sont pour la plupart liées au COVID.

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses 2021 des établissements sanitaires Filiéris

Direction régionale de l'EST

L'EPRD de l'établissement de Freyming-Merlebach présente un déficit prévisionnel de 4,6 millions d'euros, en hausse de 38% par rapport au déficit de l'EPRD exécutoire 2020.

Cette prévision intègre notamment :

- La montée en charge de l'HAD (60 places exploitées).
- Un taux d'occupation de 85% en hospitalisation complète et de 100% en hospitalisation de jour.
- Le départ vers Sarreguemines de la Médecine nucléaire fin 2020 se traduisant par une perte de recette d'environ 180 K€.

Direction régionale du SUD

L'EPRD de l'établissement la Pomerède est présenté à l'équilibre. Il est basé sur une capacité de 40 lits en année pleine et de 60 lits à compter du 1^{er} juillet suite à la fin des travaux avec un taux d'occupation de 95%.

L'EPRD de la Polyclinique Sainte-Barbe présente un déficit prévisionnel à 0,8K€ en baisse de 99% par rapport résultat de l'EPRD exécutoire 2020.

L'EPRD de l'établissement de Focheran est présenté à l'équilibre. Il est basé sur un taux d'occupation en hospitalisation complète de 85%. Le montant des recettes 2021 s'élève à 3,4% par rapport à l'EPRD exécutoire 2020.

Direction régionale du NORD

Le déficit global des six établissements du Nord est en baisse de 207 K€ par rapport au déficit exécutoire 2020.

Les EPRD sont construits sur la base d'un taux d'occupation de 93%.

Les recettes prévisionnelles 2021 des 6 établissements s'établissent pour leur part à 26,4M€ en hausse de 0,66% par rapport à l'EPRD 2020.

La Commission s'est prononcée favorablement.

Projet de budget 2021 du Fond national de modernisation des œuvres

Il est rappelé que Filiéris a engagé un programme de rénovation et modernisation des centres de santé afin d'offrir aux patients des conditions d'accueil modernisées et adaptées. Cette modernisation est adaptée. Elle permet également aux salariés de travailler dans de meilleures conditions et de pouvoir travailler avec des matériels de dernière génération.

Gilbert LECHARDEUR